

# ÉPREUVE UNIQUE

Enseignement secondaire, 2<sup>e</sup> cycle

Document d'information - Juin 2014 - Août 2014 - Janvier 2015

Histoire et éducation à la citoyenneté

087-404

4<sup>e</sup> année du secondaire



UN  
**QUÉBEC**  
POUR TOUS

Québec    

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013

ISSN 1927-8462 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

*Le présent document se trouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.*

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	4
1 STRUCTURE ET CONTENU .....	4
1.1 Sections de l'épreuve.....	5
1.2 Documents constituant l'épreuve.....	5
1.3 Questions à réponse courte.....	6
1.4 Question à réponse élaborée .....	7
1.5 Exigences de l'épreuve.....	7
1.6 Liens entre les objets d'évaluation de l'épreuve .....	7
2 CONDITIONS D'ADMINISTRATION.....	10
2.1 Dates de passation .....	10
2.2 Durée .....	10
2.3 Matériel non autorisé .....	10
2.4 Mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles .....	10
3 MODALITÉS DE CORRECTION.....	11
3.1 Responsabilité de la correction.....	11
3.2 Outils d'évaluation.....	11
4 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE .....	11
5 PRÉCISIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE CORRECTION.....	11
ANNEXE	
GRILLE D'ÉVALUATION POUR LA QUESTION À RÉPONSE ÉLABORÉE .....	12

## INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant l'épreuve unique d'histoire et éducation à la citoyenneté destinée aux élèves de la quatrième année du secondaire. Cette épreuve unique permet d'évaluer les apprentissages associés aux critères d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances* et *Rigueur du raisonnement* à des fins de sanction des études. Des précisions relatives aux modalités de correction sont indiquées à la section 5 du présent document.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a la responsabilité de produire une épreuve unique pour les trois sessions d'examen, soit juin, août et janvier. Chaque épreuve est basée sur le Cadre d'évaluation des apprentissages, la Progression des apprentissages et le Programme de formation de l'école québécoise. L'information recueillie à la suite de la passation des épreuves des dernières années est aussi prise en compte<sup>1</sup>.

De plus, le Ministère sollicite la collaboration du réseau scolaire en invitant des enseignantes et enseignants ainsi que des conseillères et conseillers pédagogiques représentant différents milieux à prendre part à l'élaboration et à la validation des épreuves.

## 1 STRUCTURE ET CONTENU

L'épreuve comporte deux types de questions : des questions à réponse courte et une question à réponse élaborée.

Cette épreuve compte 22 questions et aborde les quatre réalités sociales suivantes : *Population et peuplement*, *Économie et développement*, *Culture et mouvements de pensée* et *Pouvoir et pouvoirs*. Le tableau ci-dessous présente le nombre de questions et le total des points pour chaque type de question.

### Répartition des questions et des points selon le type de question

TYPE DE QUESTION	NOMBRE DE QUESTIONS	TOTAL DES POINTS
Question à réponse courte	21	38
Question à réponse élaborée	1	12
<b>TOTAL</b>	22	50

---

1. Le document *Faits saillants* portant sur l'épreuve unique d'histoire et éducation à la citoyenneté de juin 2013 sera accessible en janvier 2014 sur le site protégé de la Direction de l'évaluation des apprentissages, en versions française et anglaise. Ce document a pour but de soutenir les enseignantes et enseignants dans la préparation des élèves à l'égard des apprentissages exigés par l'épreuve ministérielle.

## 1.1 Sections de l'épreuve

L'épreuve est divisée en quatre sections, chacune portant sur l'une des quatre réalités sociales mentionnées précédemment. Les réalités sociales ne sont pas présentées dans un ordre préétabli. Les trois premières sections comprennent les questions à réponse courte et la quatrième section comprend la question à réponse élaborée. Le tableau ci-dessous présente la répartition des questions et des points alloués entre les quatre sections de l'épreuve.

### Répartition des questions et des points alloués entre les quatre sections de l'épreuve

TYPE DE QUESTION	NOMBRE DE QUESTIONS ET POINTS ALLOUÉS				TOTAL DES POINTS
	SECTION 1	SECTION 2	SECTION 3	SECTION 4	
Question à réponse courte	2 questions à 1 point 4 questions à 2 points 1 question à 3 points	2 questions à 1 point 5 questions à 2 points	2 questions à 1 point 4 questions à 2 points 1 question à 3 points		<b>38</b>
Question à réponse élaborée				1 question à 12 points	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	13 points (7 questions)	12 points (7 questions)	13 points (7 questions)	12 points (1 question)	<b>50</b>

## 1.2 Documents constituant l'épreuve

L'épreuve comprend les documents suivants :

- le Questionnaire;
- le Cahier de réponses détachable, inséré dans le Questionnaire;
- le feuillet Schéma et brouillon pour la question à réponse élaborée;
- le Dossier documentaire.

Le Dossier documentaire regroupe une dizaine de documents pour chaque réalité sociale. Il est composé de documents historiques (écrits ou figurés), de textes d'historiens (contemporains des événements ou actuels), de schémas, de tableaux, de cartes ou de lignes du temps.

### 1.3 Questions à réponse courte

Les 21 questions à réponse courte sont associées au critère d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances*. Elles nécessitent le recours à une ou des connaissances historiques et elles évaluent la réalisation d'opérations intellectuelles (voir les tableaux aux pages 8 et 9).

Le tableau ci-dessous fournit une description des opérations intellectuelles et indique le nombre de points qui leur sont alloués.

#### Description des opérations intellectuelles et points alloués

OPÉRATION INTELLECTUELLE	DESCRIPTION	NOMBRE DE POINTS
<b>Établir des faits</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à identifier des faits pertinents et exacts à partir de documents.</li></ul>	1
<b>Situer dans le temps et dans l'espace</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à ordonner chronologiquement des faits.</li><li>Habilité de l'élève à situer un fait ou un ensemble de faits sur une ligne du temps.</li><li>Habilité de l'élève à établir l'antériorité et la postériorité de faits.</li><li>Habilité de l'élève à situer des territoires dans le temps.</li><li>Habilité de l'élève à situer des éléments géographiques ou des faits ou des territoires dans l'espace.</li></ul>	1 ou 2
<b>Établir des comparaisons</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à dégager des similitudes ou des différences.</li><li>Habilité de l'élève à dégager un point de convergence ou de divergence.</li></ul>	
<b>Caractériser une réalité historique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à mettre en évidence des particularités.</li></ul>	
<b>Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à identifier des faits qui expliquent une réalité.</li><li>Habilité de l'élève à identifier des faits qui découlent d'une réalité.</li></ul>	2
<b>Déterminer des éléments de continuité et des changements</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à identifier ce qui se maintient à travers le temps.</li><li>Habilité de l'élève à mettre en évidence une transformation dans le temps.</li></ul>	
<b>Mettre en relation des faits</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à effectuer un rapprochement entre des faits.</li></ul>	
<b>Établir des liens de causalité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Habilité de l'élève à exprimer un enchaînement logique entre des facteurs explicatifs et des conséquences.</li></ul>	3

## **1.4 Question à réponse élaborée**

La question à réponse élaborée est associée au critère d'évaluation *Rigueur du raisonnement*. Elle nécessite le recours à une ou des connaissances historiques et elle évalue la capacité de l'élève à fournir une explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé (voir les tableaux aux pages 8 et 9). Cette question respecte l'angle d'entrée de la réalité sociale abordée.

## **1.5 Exigences de l'épreuve**

L'épreuve unique exige de l'élève qu'elle ou il :

- maîtrise les connaissances historiques et les concepts nécessaires pour analyser les documents et répondre aux questions;
- analyse et utilise adéquatement des documents de diverses natures;
- réalise des opérations intellectuelles;
- élabore une explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé.

## **1.6 Liens entre les objets d'évaluation de l'épreuve**

Les tableaux des pages 8 et 9 établissent les liens entre les connaissances historiques, les opérations intellectuelles et l'explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé. Les connaissances historiques sont présentées selon l'ordre et les termes utilisés dans la Progression des apprentissages en histoire et éducation à la citoyenneté de 4<sup>e</sup> secondaire.

Ces tableaux affichent également, pour chacune des réalités sociales, le nombre de questions à réponse courte possibles par période historique. Cependant, pour l'une des quatre réalités sociales, les sept questions à réponse courte sont remplacées par la question à réponse élaborée.

Les connaissances historiques présentées dans les tableaux suivants sont précisées dans la Progression des apprentissages en histoire et éducation à la citoyenneté de 4<sup>e</sup> secondaire. La réalisation des opérations intellectuelles et l'élaboration d'une explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé nécessitent le recours à ces connaissances.

<b>Réalisation des opérations intellectuelles</b>			
<b>Établir des faits</b> Situer dans le temps et dans l'espace Caractériser une réalité historique	<b>Établir des comparaisons</b> Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences Déterminer des éléments de continuité et des changements		<b>Mettre en relation des faits</b> Établir des liens de causalité
<b>Population et peuplement</b>			
Premiers occupants (vers 1500)	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Territoire</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>0 ou 1 question</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Effets de la présence européenne sur les Amérindiens</li> <li>• Territoire français en Amérique du Nord</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>1 ou 2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Mouvements migratoires</li> <li>• Effets des mouvements migratoires</li> <li>• Population amérindienne</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>1 ou 2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Mouvements migratoires</li> <li>• Effets des mouvements migratoires</li> <li>• Villes et régions</li> <li>• Relations avec les Autochtones</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>2 ou 3 questions</b></p>
<b>Économie et développement</b>			
Premiers occupants (vers 1500)	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux d'échanges</li> <li>• Pêcheries européennes</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>0 ou 1 question</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de l'économie en Nouvelle-France</li> <li>• Économie des fourrures</li> <li>• Agriculture</li> <li>• Activité artisanale</li> <li>• Tentatives de diversification de l'économie</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>1 ou 2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie des fourrures</li> <li>• Économie du bois</li> <li>• Agriculture</li> <li>• Effets de l'activité économique sur le développement des transports</li> <li>• Politiques économiques</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>1 ou 2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des ressources et ouverture de nouvelles régions</li> <li>• Développement industriel</li> <li>• Expansion urbaine</li> <li>• Contexte socioéconomique en milieu ouvrier</li> <li>• Cycles économiques</li> <li>• Politiques économiques</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>2 ou 3 questions</b></p>
<b>Explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé</b>			

## Réalisation des opérations intellectuelles

Établir des faits  
Situer dans le temps et dans l'espace  
Caractériser une réalité historique

Établir des comparaisons  
Déterminer des facteurs explicatifs et des conséquences  
Déterminer des éléments de continuité et des changements

Mettre en relation des faits  
Établir des liens de causalité

### Culture et mouvements de pensée

Premiers occupants (vers 1500)	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spiritualité</li> <li>• Rapport à la nature</li> <li>• Communication et échanges</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>0 ou 1 question</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absolutisme de droit divin</li> <li>• Catholicisme</li> <li>• Esprit d'indépendance et d'adaptation des <i>Canadiens</i></li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>1 ou 2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impérialisme</li> <li>• Libéralisme</li> <li>• Ultramontanisme</li> <li>• Anticléricalisme</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>1 ou 2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impérialisme</li> <li>• Capitalisme</li> <li>• Socialisme</li> <li>• Agriculturnisme</li> <li>• Les nationalismes</li> <li>• Laïcisme</li> <li>• Coopératisme</li> <li>• Fascisme</li> <li>• Féminisme</li> <li>• Américanisme</li> <li>• Néolibéralisme</li> <li>• Autochtonisme</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>2 ou 3 questions</b></p>

### Pouvoir et pouvoirs

	Régime français (1608-1760)	Régime britannique (1760-1867)	Période contemporaine (1867 à nos jours)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations de pouvoir entre les Amérindiens et les administrateurs de la colonie</li> <li>• Relations de pouvoir entre les administrateurs de la colonie et la métropole</li> <li>• Relations de pouvoir entre l'Église et l'État</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations de pouvoir entre l'Église et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les marchands britanniques de la colonie et le Gouverneur</li> <li>• Relations de pouvoir entre la Chambre d'assemblée et le Gouverneur</li> <li>• Relations de pouvoir entre les Autochtones et les autorités britanniques</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>2 questions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations de pouvoir entre l'Église et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les milieux financiers et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les Autochtones et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les mouvements syndicaux et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les mouvements féministes et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les médias et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les groupes linguistiques et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les mouvements nationalistes et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les mouvements environnementaux et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir entre les mouvements de justice sociale et l'État</li> <li>• Relations de pouvoir fédérale-provinciales</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>3 questions</b></p>

**Explication mettant en évidence des transformations sociales, politiques, économiques, culturelles et territoriales survenues dans le passé**

## **2 CONDITIONS D'ADMINISTRATION**

### **2.1 Dates de passation**

L'épreuve de juin 2014 : le 11 juin, de 9 h à 12 h

L'épreuve d'août 2014 : date à venir<sup>2</sup>

L'épreuve de janvier 2015 : date à venir

### **2.2 Durée**

La durée de cette épreuve inscrite à l'horaire officiel est de 3 heures. Selon le Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles, une période supplémentaire de 15 minutes doit être accordée, si nécessaire.

### **2.3 Matériel non autorisé**

Au moment de la passation de l'épreuve, l'élève n'a droit à aucun document de référence (atlas, dictionnaire, manuel scolaire, feuille de notes, cahier d'activités, etc.).

Il est à noter qu'il est formellement interdit aux élèves d'avoir en leur possession tout appareil électronique (dictionnaire électronique, téléphone cellulaire, lecteur MP3, appareil photo, etc.) durant la passation des épreuves uniques. Tout élève qui contrevient au règlement doit être expulsé de la salle d'examen et déclaré coupable de plagiat.

### **2.4 Mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles**

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, des élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Pour plus d'information au sujet de la mise en place de ces mesures, il faut consulter les documents mis à la disposition du milieu scolaire par la Direction de la sanction des études.

---

2. Les dates des épreuves des sessions d'août 2014 et de janvier 2015 seront indiquées dans le site Web du Ministère.

### **3 MODALITÉS DE CORRECTION**

#### **3.1 Responsabilité de la correction**

La correction de cette épreuve relève des organismes scolaires et se fait à partir des modalités fournies par le Ministère dans le Guide de correction qui accompagne l'épreuve. Il est suggéré de former des comités de correction.

#### **3.2 Outils d'évaluation**

La correction des questions à réponse courte s'effectue à l'aide de la clé de correction fournie par le Ministère.

La correction de la question à réponse élaborée s'effectue à l'aide de la clé de correction et de la grille d'évaluation fournies par le Ministère. Cette grille d'évaluation a pour objet le critère *Rigueur du raisonnement*.

### **4 CONSTITUTION DU RÉSULTAT DISCIPLINAIRE ET CONDITION DE RÉUSSITE**

En histoire et éducation à la citoyenneté, le résultat disciplinaire provient de la note-école (50 %) et du résultat de l'épreuve unique (50 %). Le Cadre d'évaluation des apprentissages fournit les balises nécessaires afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique. L'élève obtient les unités du programme si son résultat disciplinaire est d'au moins 60 %.

### **5 PRÉCISIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE CORRECTION**

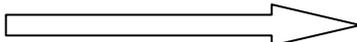
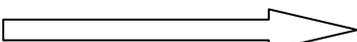
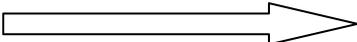
Cette année, certaines précisions sont apportées aux modalités de correction de l'épreuve unique. Ces précisions, que l'on retrouve à la section 4 du Guide de correction de chacune des épreuves, sont présentées ci-dessous.

- La précision suivante est apportée pour la remarque « Accepter toute formulation équivalente » : « Cette remarque autorise le correcteur à accepter une réponse dont le sens respecte celui de la réponse donnée dans la clé de correction, mais qui est formulée autrement par l'élève. Elle ne lui permet pas d'accepter une réponse qui n'est pas mentionnée dans la clé de correction. »
- Pour certaines questions à 2 points qui demandent une réponse écrite, l'outil d'évaluation permet d'octroyer 1 point pour une réponse qui ne respecte pas rigoureusement la clé de correction, mais qui s'en rapproche.
- Pour les questions de l'opération intellectuelle *Établir des faits*, l'élève qui donne 2 réponses (l'une correcte et l'une incorrecte) obtient 0 point.
- Certaines modifications sont apportées à la grille d'évaluation de la question à réponse élaborée (voir annexe).

## ANNEXE

### GRILLE D'ÉVALUATION POUR LA QUESTION À RÉPONSE ÉLABORÉE

Critère : *Rigueur du raisonnement*

	Indiquer les éléments de réponse	Appuyer les éléments de réponse par des faits	
<b>Premier élément de réponse</b>	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
	L'élève indique l'élément de réponse	correctement 2 points plus ou moins correctement 1 point	L'élève appuie l'élément de réponse de manière
			appropriée 2 points plus ou moins appropriée 1 point inappropriée 0 point
<b>/4</b>			
<b>Deuxième élément de réponse</b>	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
	L'élève indique l'élément de réponse	correctement 2 points plus ou moins correctement 1 point	L'élève appuie l'élément de réponse de manière
			appropriée 2 points plus ou moins appropriée 1 point inappropriée 0 point
<b>/4</b>			
<b>Troisième élément de réponse</b>	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
	L'élève indique l'élément de réponse	correctement 2 points plus ou moins correctement 1 point	L'élève appuie l'élément de réponse de manière
			appropriée 2 points plus ou moins appropriée 1 point inappropriée 0 point
<b>/4</b>			
<b>Total</b>			<b>/12</b>

#### Précisions pour l'application de la grille d'évaluation :

Pour obtenir le maximum de points (12 points), l'élève doit indiquer correctement tous les éléments de réponse **et** appuyer chacun d'eux de manière appropriée.

#### Indiquer les éléments de réponse

- Les éléments de réponse attendus sont énoncés dans la clé de correction.
- Lorsque l'élément de réponse indiqué est incorrect ou qu'il n'est pas indiqué, l'élève obtient 0 point sur 4 pour cette partie du texte.
- L'élément de réponse est indiqué correctement lorsqu'il respecte la clé de correction **et** qu'il est exprimé de manière explicite dans le texte de l'élève.
- L'élément de réponse est indiqué plus ou moins correctement lorsqu'il respecte la clé de correction, mais qu'il est exprimé de manière implicite dans le texte de l'élève **ou** lorsqu'il ne respecte pas rigoureusement la clé de correction, bien qu'il soit exprimé de manière explicite dans le texte de l'élève.

### Appuyer les éléments de réponse par des faits

- Les illustrations ou les explications attendues (les faits qui appuient les éléments de réponse) sont énoncées dans la clé de correction.
- L'élément de réponse est appuyé de manière appropriée lorsque les faits présentés illustrent ou expliquent (selon ce qui est demandé dans les consignes) avec justesse l'élément de réponse indiqué. Ces faits respectent la clé de correction.
- L'élément de réponse est appuyé de manière plus ou moins appropriée lorsque les faits présentés illustrent ou expliquent (selon ce qui est demandé dans les consignes) en partie ou de manière vague l'élément de réponse indiqué. Ces faits ne respectent pas rigoureusement la clé de correction.
- L'élément de réponse est appuyé de manière inappropriée lorsque les faits présentés n'illustrent pas ou n'expliquent pas l'élément de réponse indiqué, car ces faits ne respectent pas la clé de correction.

